

PAR TÉLÉCOPIEUR

Québec, le 28 mai 2003

Maître Michel Blais  
Commission de protection du territoire agricole  
200, chemin Sainte-Foy, 2<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4X6

Objet : Commission sur le développement durable de la production porcine au Québec

---

Maître,

La présente est pour vous rappeler une demande qui vous a été faite le 31 janvier dernier par la Commission du BAPE sur le développement durable de la production porcine au Québec. La demande était la suivante et concernait l'aménagement du territoire lié à la production porcine :

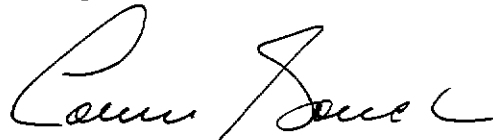
- Quelle est l'expansion du périmètre urbain sur la zone agricole dans les MRC de la région du Centre-du-Québec.

La Commission souhaite obtenir une réponse à cette demande au plus tard le 13 juin 2003 afin de lui permettre de poursuivre ses travaux.

Pour tout renseignement supplémentaire sur cette question, veuillez contacter M<sup>me</sup> Julie Cyr, analyste de la Commission, au numéro (418) 646-4121.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente de la commission,



Louise Boucher